

M. le curé, président (M. LeSaulnier), savoir : MM. Louis Guy, J. P. Leprohon, F. A. Larocque, N. B. Doucet (1), T. Bouthillier et A. Laframboise.

1823, 3 septembre.—Les six notables suivants, non-marguilliers, sont choisis pour être adjoints aux comités de la batisse de la nouvelle église paroissiale :—MM. C. S. Delorme, Pierre Pominville, Pascal Comte, Jules Quesnel, Joseph Chevalier et et Paschal Persillier-Lachapelle.

—Demande de lettre d'amortissement nécessaire pour l'acquisition des maisons et emplacements des sieurs Gerrard, Starnes, héritiers Perrault et représentants Fisher, situés sur la rue St. Joseph (aujourd'hui St. Sulpice), et aussi pour l'acquisition du terrain que MM. les ecclésiastiques du Séminaire de Montréal se proposent de céder à la fabrique.

—Résolu qu'aussitôt les lettres d'amortissement obtenues, le dit comité soit autorisé à acquérir, pour et au nom de la fabrique, les maisons et emplacements ci-dessus mentionnés pour et moyennant une somme qui n'excédera pas £10,000 ; à faire les emprunts d'argent nécessaires pour la construction de l'église ; à faire construire la dite église et ses dépendances suivant les plans qui seront par lui jugés les plus convenables ; à cette fin, à se procurer tous plans et estimations nécessaires ; à faire venir des Etats-Unis ou d'Europe un architecte s'il le juge convenable, etc., et généralement faire tout ce qui sera nécessaire pour faire faire et préparer la dite église et ses dépendances. —L'estimation des terrains faite par MM. Toussaint Peltier, Louis Roy-Portelonce et Charles Côté, a été de £24,000.

—5 octobre.—Après les vêpres de la paroisse, on fit la procession en l'honneur du saint Rosaire ; pendant cette procession, lorsque le clergé fut entré dans le cimetière, Mgr. B. C. Panet, coadjuteur de Québec, fit la bénédiction de la croix nouvelle placée à l'endroit où l'on devait bâtir l'église, ensuite on acheva la procession et on chanta le salut.

—9 octobre.—Mgr. J. J. Lartigue, évêque de Telmesse, permet aux marguilliers de construire une nouvelle église paroissiale, de 128 pds. de large sur 200 pds. de long, non-compris le chœur qui devait avoir 75 pds. de long.

(1.) M. Olivier Berthelet remplace M. Doucet le 10 avril 1825.